

★ BOISSONS ET RESTAURATION SUR PLACE



Vous souhaitez nous aider le jour J ?

- Envoyez-nous un mail à :
ape.isle87@gmail.com

- ★ Les bénéfices de cette journée seront entièrement reversés aux écoles maternelles et à l'école élémentaire d'Isle. Merci de votre participation.
- ★ Autorisation délivrée par la Mairie d'ISLE pour le 25/01/2026.

Ne pas jeter sur la voie publique

VIDE TA CHAMBRE

Organisé par L'Amicale des Parents d'Elèves d'Isle
(jeux, jouets, puériculture, articles de sport, vêtements d'enfants/ados)

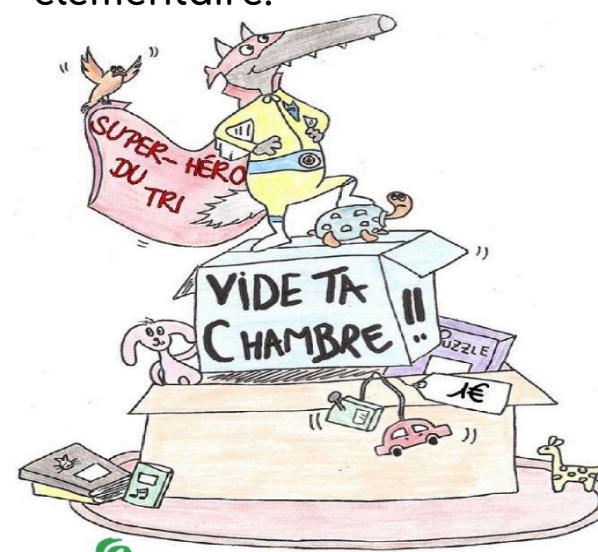
A l'espace BAYLES ISLE 141 avenue du Château



DIMANCHE 25 janvier 2026 DE 9H à 17H

Renseignements et inscriptions au 0767274606
ou à : ape.isle87@gmail.com,

Par courrier à APE ISLE 177 avenue du Château
ou dans la boîte aux lettres APE de l'école élémentaire.



★ **RÈGLEMENT:** Article 1 : Cette manifestation est organisée par l'Amicale des Parents d'Elèves d'Isle à l'espace Bayles Isle, le dimanche 25 janvier 2026 de 9h à 17h (installation à partir de 8h). Toute personne participant au vide ta chambre devra fournir la copie recto/verso de sa pièce d'identité valide conformément à la loi en vigueur. Le manquement à cette obligation entraînera de plein droit le rejet de la réservation.

Article 2 : Pour bénéficier d'un emplacement, une participation de 4 euros minimum par emplacement sera demandée. Le déballage a lieu de 7h à 8h30 uniquement. Les emplacements seront attribués par le bureau et ne pourront être contestés. Seuls les organisateurs présents seront habilités à faire des modifications, le cas échéant.

Article 3 : Les places seront attribuées au fur et à mesure des demandes et dans la limite des m² et tables disponibles.

Article 4 : Les annulations ne pourront être acceptées que par écrit et jusqu'au 20 janvier 2026 (cachet de la poste faisant foi), date limite après laquelle aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf en cas d'annulation de la manifestation par l'association organisatrice.

Article 5 : L'inscription est ouverte aux particuliers, sous réserve de ne pas vendre de produits neufs ou volés, CD et jeux gravés. Les exposants sont responsables de leurs objets ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens d'autrui, aux aménagements loués par l'organisateur. Ils doivent à cet effet être couverts par leur assurance.

Article 6 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou détériorations. Les objets invendus ne pourront pas être laissés sur place.

Article 7 : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription

Article 8 : Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Bulletin d'inscription

Vide ta chambre : espace Bayles Isle le 25 janvier 2026

BULLETIN À RENVOYER AVANT LE 20 janvier 2026 à : APE ISLE 177 avenue du château 87170 Isle , directement dans la boîte aux lettres de l'APE à l'école élémentaire ou par mail à ape.isle87@gmail.com

Je soussigné (e), Nom :

Prénom :

Adresse :CP:.....Ville:.....

TÉL:.....mail:@.....

N° de pièce d'identité (CNI , passeport) :

déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310 – 2 du Code du Commerce), ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année 2026 (Article R321 – 9 du Code Pénal).

* 4 euros le mètre linéaire

* Emplacement de 2 m + table (d'environ 180 cm) = 10 euros

Mon choix : _____ Total : _____ €

Règlement par chèque à l'ordre de : APE ISLE ou virement (nous contacter). En respect des dispositions réglementant l'organisation des vide greniers/vide ta chambre, vous devez IMPÉRATIVEMENT joindre à votre inscription la photocopie de votre carte d'identité valide (ou passeport). **ATTENTION : aucune réservation ne sera prise en compte si votre dossier est incomplet . Pour information nous contacter:** ape.isle87@gmail.com

J'atteste avoir pris connaissance du règlement ci-joint

Fait à : le : Signature : 